

GRAND PROJET FERROVIAIRE **GPSO** Bordeaux-Toulouse
DU SUD-OUEST Bordeaux-Espagne

Groupe de travail n°6

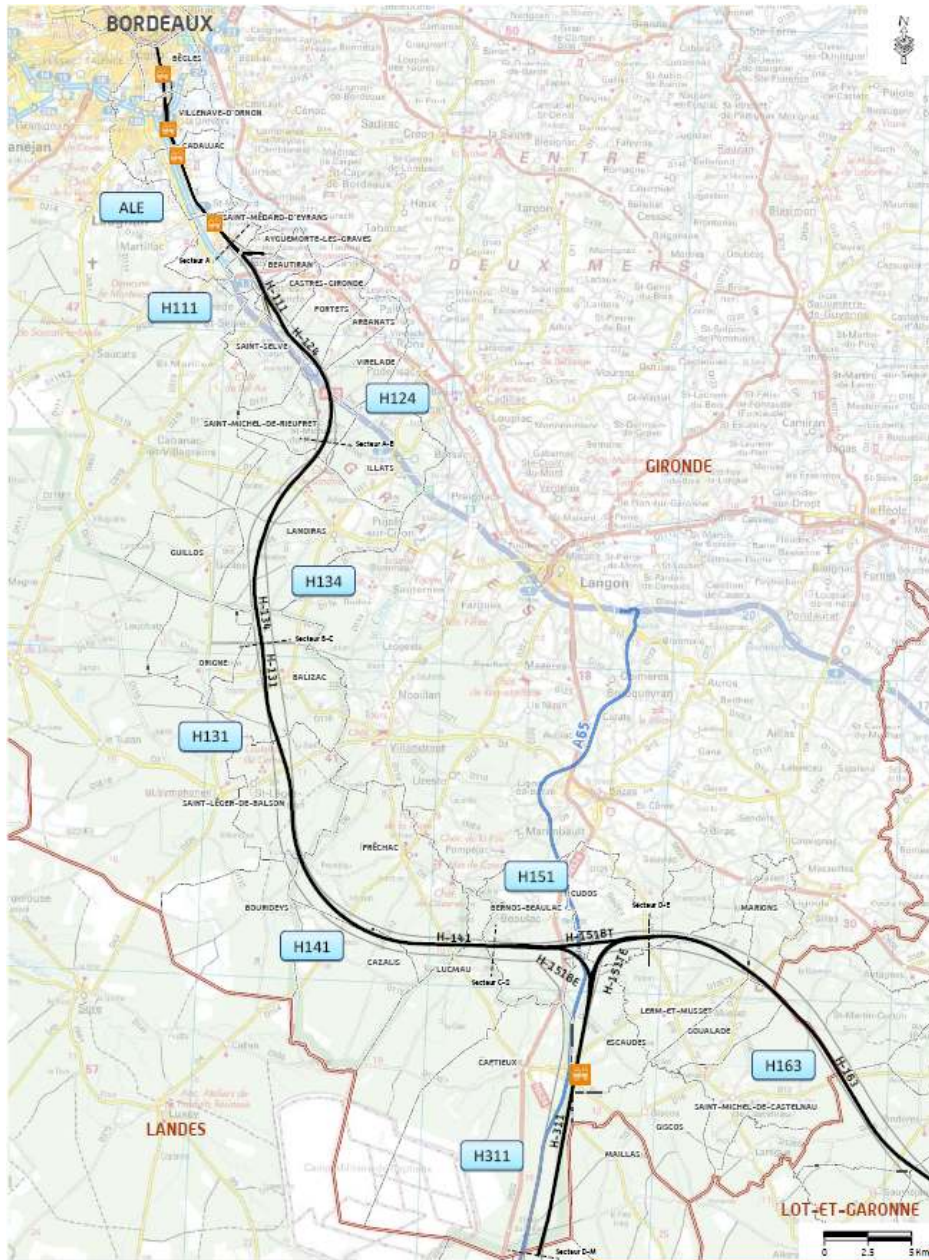
Foncier et patrimoine

Bordeaux, le 19 septembre 2011

Ordre du jour

- Rappel des validations du COPIL du 23 juin 2011
- Présentation du tracé optimisé
- Echanges sur les principales emprises associées au tracé
- Echanges et contributions du groupe de travail sur les principales mesures d'accompagnement foncier et patrimonial
- Calendrier

*Rappel validation COPIL
du 23 juin 2011*



- Secteur A : H111-124
- Secteur B : H134
- Secteur C : H131-141
- Secteur D : H151
- Secteur E : H163

Présentation du tracé optimisé

Optimisations générales

- Géométrie : calage en plan et du profil en long
- Transparence écologique
- Rétablissements des communications franchies par le tracé (routiers, DFCl, réseaux, Grande faune, agricole, randonnée)
- Prise en compte de l'hydraulique (bassins/ OH)
- Calage des équipements ferroviaires

Et précision des mesures d'insertion : paysage, acoustique, milieux naturels...

Focus sur les optimisations de tracé

- Castres-Gironde
 - **Prise en compte des résultats de l'expertise hydrogéologique et adaptation du profil en long lors du passage de périmètres de protection des sources de Bellefond afin de garantir la protection de la ressource en eau.**

- Saint-Michel-de-Rieufret
 - **Optimisation du tracé au droit du franchissement du Rieufret et de la Barboue pour éviter le rescindement : décalage en plan et optimisation de l'ouvrage pour préserver les habitats en rive**
 - **optimisation du franchissement de l'A62**

- Préchac
 - **Optimisation du franchissement du Homburens**
 - **Evitement de la confluence entre Homburens et Bidens**
 - **Evitement d'une station de Millepertuis à feuille linéaire**

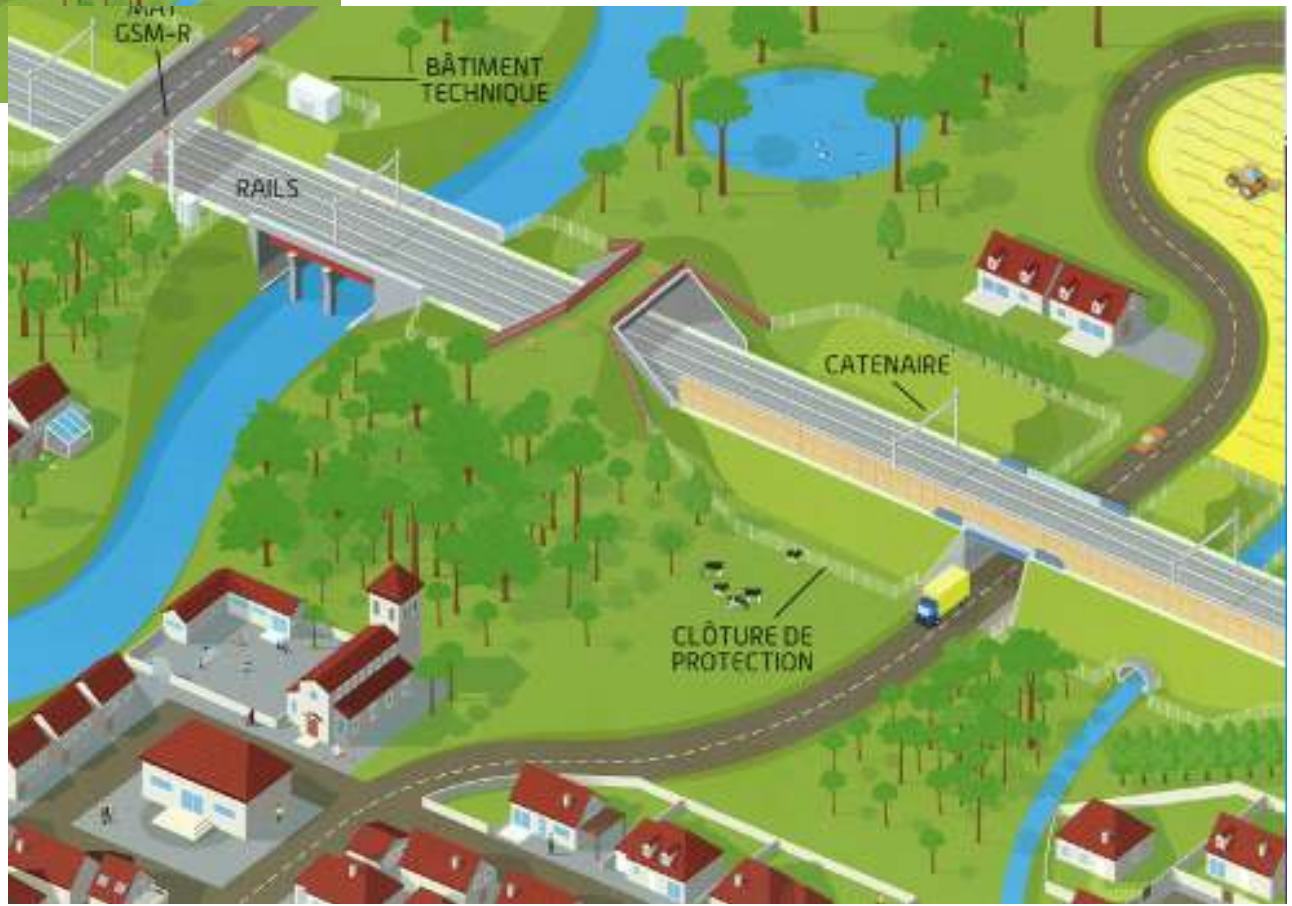
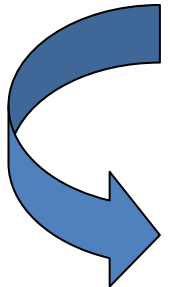
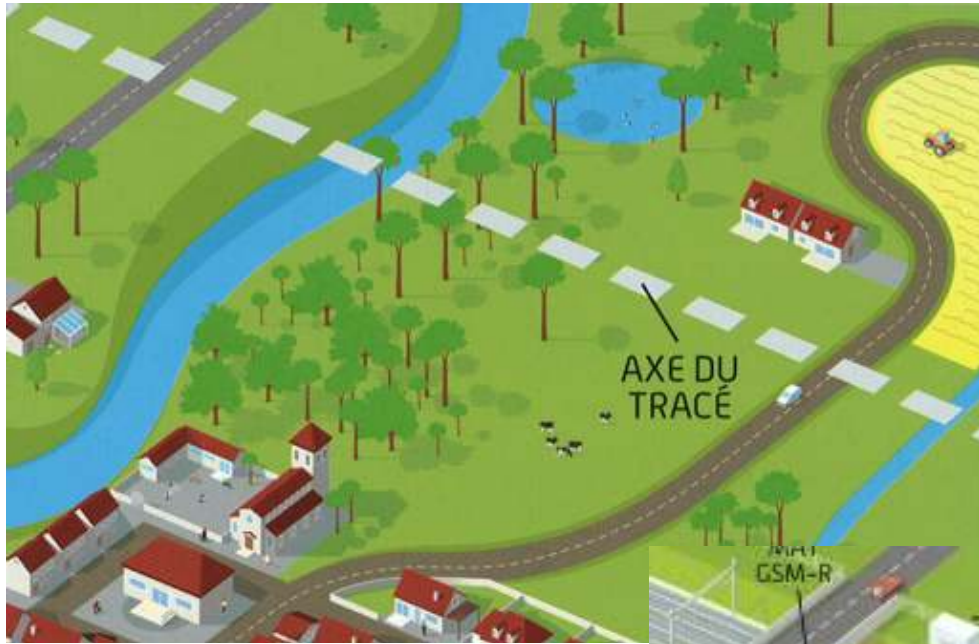
Focus sur les optimisations de tracé

- Bernos-Beaulac
 - **Optimisation du franchissement de la Gouaneyre**
 - **Création d'un ouvrage unique grâce au report plus à l'est du débranchement des lignes Toulouse / Espagne**
 - **Réduction de l'emprise du projet sur les habitats naturels**
- Ligne Bordeaux/Toulouse
 - **Optimisation du franchissement du Barthos : ajustement en plan et ouvrages de 200 mètres puis de 100 m pour le franchissement du cours d'eau, des ses affluents et des habitats en berges**

Les emprises associées au tracé

Les éléments qui influent sur l'emprise

- Hauteur du remblai ou du déblai
- Aménagements paysagers ou acoustiques
- Section de voie d'évitement
- Assainissement longitudinal (fossés, bassins)
- Dispositifs de sécurité (clôtures)
- Équipements ferroviaires (base travaux, sous-station électrique)



Quelques chiffres sur le tracé en cours d'optimisation (département de la Gironde)

- Ligne Bordeaux / Toulouse: réaménagement de 13 km de ligne existante entre Bordeaux et Saint-Médard d'Eyrans et 76 km de ligne nouvelle entre Saint-Médard d'Eyrans et Saint-Martin-de-Curton
- Ligne Bordeaux / Espagne: tronç commun de 68 km avec la ligne Bordeaux / Toulouse puis 5 km de ligne nouvelle vers l'Espagne
- 5 km pour le raccordement Sud / Sud (Toulouse / Espagne)
- Ouvrages d'arts
 - 14 viaducs ferroviaires >> longueur cumulée environ 3,2 km
- Emprise totale du tracé : environ 1070 ha
- Acquisition de bâti envisagée (sous l'emprise du projet) : 23 bâtis à acquérir dont un peu moins de la moitié sur Ayguemorte-les-Graves

Au total moins de 7% des bâtis situés dans le fuseau seront concernés par une acquisition

Emprise viticole, agricole et sylvicole

	Surface viticole en AOC plantée dans le fuseau (ha)	Surface viticole en AOC plantée concernée par les emprises (ha)	Surface viticole en AOC non plantée dans le fuseau (ha)	Surface viticole en AOC non plantée concernée par les emprises (ha)
Ligne existante et débranchement	8,5	1,9	-	-
Ligne nouvelle	66,4	9,5	55,4	14,9

Surface agricole cultivée dans le fuseau	Surface agricole concernée par les emprises	Nombre de sièges d'exploitation situé dans le fuseau	Nombre de siège d'exploitation concerné par les emprises
134,3	19	7	0

Surface en forêt de production dans le fuseau (ha)	Surface en forêt de production concernée par les emprises (ha)	Surface sylvicole en document de gestion durable dans le fuseau (ha)	Surface sylvicole en document de gestion durable concernée par les emprises (ha)
7897	903	2915	353

- un rétablissement de piste DFCI tous les 1 à 2 km
- pistes latérales à la LGV accessible aux exploitants et à la sécurité incendie

Les mesures principales envisagées

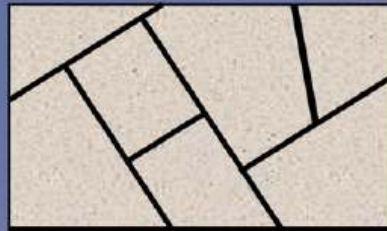
Pour les effets de coupure

- Rétablissements des cheminements agricoles et accès aux parcelles agricoles
- Rétablissements des réseaux d'irrigation et de drainage
- Rétablissements des chemins forestiers/ ruraux / DCFI
 - Environ 20 principes de rétablissements des DFCI validés par ASA DFCI/ SSSO
- Rétablissements des points et réserves d'eau pour la lutte contre l'incendie
- La reconstitution de lisières pour éviter les risques de chablis

Pour les effets de substitution

- **Procédures d'aménagements fonciers agricoles et forestiers ou réorganisation foncière (échanges de terrains)**
 - Avec inclusion ou exclusion d'emprises
 - Pas d'aménagement foncier
 - En lien avec le Conseil général 33
- **Constitution de réserves foncières**
 - Anticipation à prévoir dès la stade d'enquête publique
- **Mesures compensatoires**
 - Reboisements de délaissés
- **Aides individuelles/ indemnisations**
 - Protocoles d'accord signés entre le Maître d'Ouvrage et les organisations professionnelles agricoles et sylvicoles

LES AMENAGEMENTS FONCIERS



Etat initial



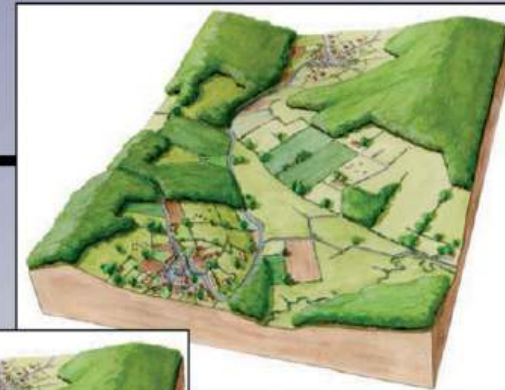
Pas de remembrement
La ponction foncière du projet ne s'accompagne d'aucun ré-aménagement du parcellaire.



Remembrement avec exclusion
L'emprise ponctionnée par le projet n'est pas prise en compte dans l'aménagement foncier.



Remembrement avec inclusion
L'emprise ponctionnée par le projet est prise en compte dans l'aménagement foncier.



Etat initial



Situation projet sans remembrement



Situation projet avec remembrement

Rappel du planning prévisionnel

Le calendrier

- **Tracé à approfondir**
 - Etudes approfondies du tracé et insertion : juin à septembre 2011
- **Proposition d'un tracé consolidé : automne 2011**
 - Concertation de proximité et ajustements : septembre/octobre 2011,
 - Consultation du public : en novembre 2011,
 - Synthèse des avis : début décembre
 - COTER mi-décembre 2011
 - **COPIL début 2012**
- **Remise du dossier support pour approbation ministérielle : début 2012**
- **Etude d'impact, préparation dossier d'enquête publique : 2012**
- **Avis sur dossier (CIA et AE): 1 semestre 2013**
- **Enquête publique : automne 2013**